

**Etats généraux de l'emploi dans l'artisanat**  
*Le défi du recrutement*  
*Lundi 6 juillet 2009*

## **Panorama de l'emploi dans l'artisanat**

*Etude sur les besoins en recrutement  
à court et moyen terme  
dans les TPE artisanales des Bouches-du-Rhône*

# **SOMMAIRE**

<b>I.</b>	<b><u>ETAT DES LIEUX</u></b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b><u>ENJEUX DE L'ETUDE</u></b>	<b>5</b>
<b>III.</b>	<b><u>PRESENTATION DE L'ETUDE</u></b>	<b>6</b>
<b>IV.</b>	<b><u>LES METIERS ETUDIES</u></b>	<b>6</b>
	<b>A. METIER DE LA MENUISERIE</b>	<b>6</b>
	<b>B. METIER DE L'ELECTRICITE</b>	<b>7</b>
	<b>C. METIER DE LA PLOMBERIE</b>	<b>8</b>
	<b>D. METIER DE LA FINITION</b>	<b>9</b>
	<b>1. Le métier de peintre</b>	<b>9</b>
	<b>2. Le métier de plaquiste</b>	<b>10</b>
	<b>E. METIERS DE LA BOULANGERIE ET DE LA PATISSERIE</b>	<b>10</b>
	<b>1. Le métier de boulanger</b>	<b>10</b>
	<b>2. Le métier de pâtissier</b>	<b>11</b>
	<b>F. LES METIERS DE BOUCHER ET CHARCUTIER / TRAITEUR</b>	<b>11</b>
	<b>1. Le boucher traditionnel</b>	<b>11</b>
	<b>2. Le charcutier- traiteur</b>	<b>12</b>
	<b>G. METIERS DE LA MECANIQUE ET DE LA CARROSSERIE</b>	<b>13</b>
	<b>H. METIER DE LA COIFFURE</b>	<b>14</b>
<b>V.</b>	<b><u>CONCLUSION</u></b>	<b>15</b>

## **I. ETAT DES LIEUX**

Sur le territoire français, l'Artisanat rassemble plus de 3 millions d'actifs avec 920 000 entreprises. Première entreprise de France, avec 100 000 embauches chaque année et le départ à la retraite de 500 000 actifs dans les 10 ans à venir, c'est un secteur créateur et générateur d'emplois.

Présentes sur l'ensemble du territoire, les entreprises artisanales forment un tissu dense d'activités au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. L'Artisanat est un vecteur de l'équilibre des agglomérations, des petites et moyennes villes, tant par son poids économique que par sa contribution quotidienne à créer des passerelles entre les hommes.

L'Artisanat représente un atout majeur dans l'économie locale en maintenant sa dynamique. Dispatchés en sept secteurs principaux, la diversité des activités s'articule autour de 510 métiers, des plus traditionnels (maçonnerie, menuiserie, boucherie...) aux plus modernes (micro-électronique, son et image, domotique...) y compris les services (mécanique, coiffure, confection...) et la création artistique (céramique, bijouterie, arts graphiques...). L'innovation, la recherche de la performance et l'adaptation aux nouvelles technologies sont présentes au sein de ces entreprises.

Pour donner quelques chiffres, 42,6% des entreprises artisanales appartiennent au secteur du Bâtiment, 31,9% relèvent du secteur des Services, 14,8% de la Production et 10,6% de l'Alimentation. Suite à un rapprochement de fichier entre la CMA 13 et l'Urssaf des BDR, la répartition de la population active artisanale pour le 2<sup>nd</sup> trimestre 2007 s'illustre sur le graphique suivant.

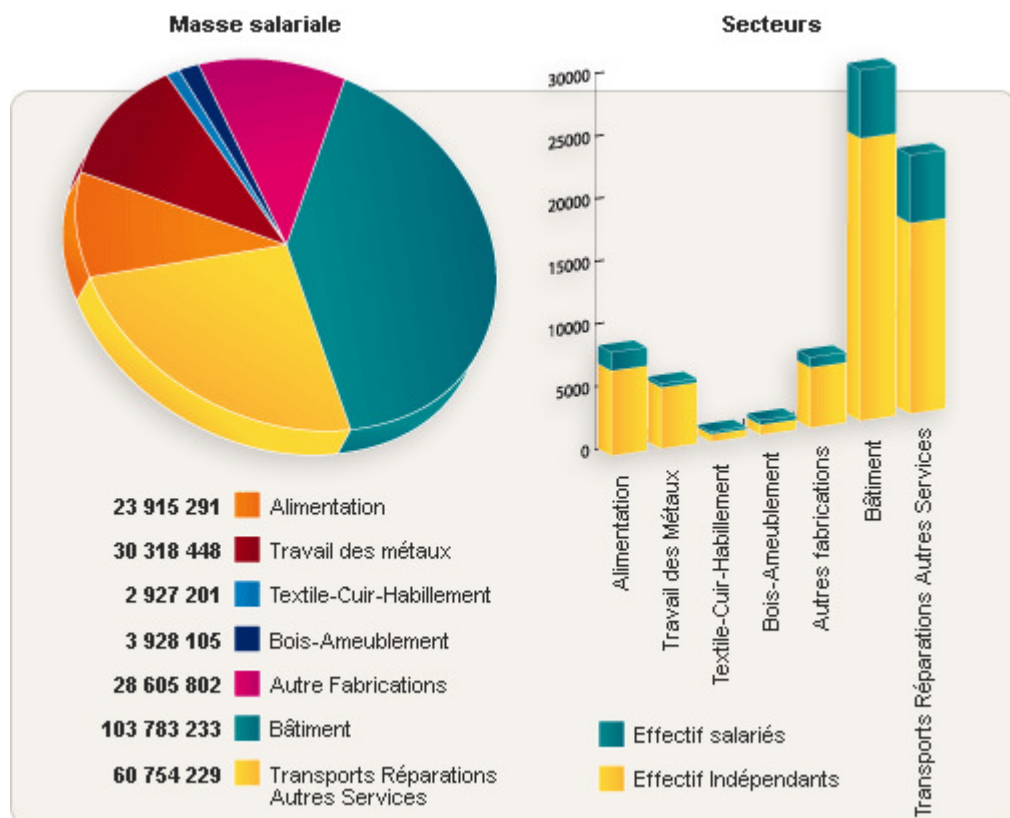
Les 32 321 établissements<sup>1</sup> présents dans le département des Bouches-du-Rhône emploient près de 55 500 salariés représentant une masse salariale de plus de 254,2 millions d'Euros<sup>2</sup>. 5 738 sont en cours de formation dans 3700 entreprises artisanales au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Par ailleurs, l'Urssaf<sup>3</sup> comptabilise plus 14 000 chefs d'entreprise sans salarié. Au total, la population active artisanale du 13 (hors apprentis et hors conjoints collaborateurs) s'élève à près de 70 000 personnes.

---

<sup>1</sup> Chiffre au 1/01/2009

<sup>2</sup> Chiffres au 1/01/2008. Source : Cellule de Gestion de Base de donnée – Direction de l'information et des formalités

<sup>3</sup> Chiffres URSSAF des BDR au 1/04/2007



Cependant, il ne faut pas oublier que l'Artisanat est représenté essentiellement par des TPE<sup>4</sup>, généralement très sensibles à la conjoncture générale. Les entreprises artisanales se caractérisent par leur dimension et la nature de leur activité. Elles emploient, dans leur majorité, moins de 10 salariés.

Les entreprises artisanales sont présentes de façon relativement homogène sur le territoire national:

- 31 % en communes rurales,
- 41 % dans les unités urbaines de moins de 200 000 habitants,
- 28 % dans les communes de plus de 200 000 habitants.

Les statuts juridiques des entreprises artisanales sont en pleine évolution : la part des entreprises individuelles, encore majoritaires, est en baisse constante, principalement au profit des SARL.

Le département des Bouches-du-Rhône compte 1 916 500 habitants<sup>5</sup> pour une superficie de 5 087 km<sup>2</sup>. C'est à l'Est, que se trouve concentrée la majeure partie de sa population, autour des villes et des bassins d'emploi. Parmi ces villes, la plus importante avec son ouverture originelle sur la Méditerranée, Marseille, regroupe 826 700 habitants, soit près de la moitié de la population des Bouches-du-Rhône.

Bien que la démographie subisse un léger tassement depuis le début des années 90, le département des Bouches-du-Rhône est résolument tourné vers l'avenir puisque un habitant sur deux a moins de quarante ans.

Le taux de chômage de la population résidente sur la région PACA est de 9.8%<sup>6</sup>, sensiblement au dessus de celui de la France de 8%.

<sup>4</sup> Très petites entreprises

<sup>5</sup> Chiffre INSEE au 1/1/2006

<sup>6</sup> Chiffre ASSEDIC 2e trimestre 2007

Si la diversité des origines de la population est vaste, il n'en va pas de même de son occupation du territoire. En effet, concentrée autour des zones industrielles des rives de l'étang de Berre et du golfe de Fos, sur l'axe Aix-Marseille, 95% de la population est urbaine. La Zone d'emploi Marseille-Aubagne est la plus importante du département avec plus d'un million d'habitant, soit 57% de la population du département.

Il existe un décalage entre les exigences des employeurs et le niveau de qualification trop peu élevé d'un grand nombre de demandeurs d'emploi. L'appareil de formation peut concourir à aplanir ces inégalités.

Il faut constater que la formation initiale est confrontée à deux enjeux :

- freiner l'échec scolaire,
- tirer davantage de jeunes vers les niveaux supérieurs de la formation professionnelle et technique.

Une partie de l'offre d'emploi exigeante en matière de qualification exclut les individus qui relèvent des premiers niveaux de formation. L'autre partie, faisant appel à ce public peu qualifié, favorise la concurrence entre les nombreux demandeurs d'emploi.

Dans ce contexte tendu, les difficultés d'insertion deviennent endémiques pour une grande partie des individus, d'où une forte proportion d'allocataires du RMI et de chômeurs longue durée.

La formation peut avoir un rôle régulateur. Dans le contexte où le retard scolaire, en fin de second cycle concerne un élève sur trois, la voie professionnelle doit être explorée. En effet, la diversité des spécialités proposées est un atout incontestable pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes grâce à l'obtention d'un diplôme de niveau V ou IV.

La formation continue à destination d'un public adulte, quant à elle a un « effet de rattrapage » mais elle pourrait être davantage développée dans certains secteurs d'activités.<sup>7</sup>

## **II. ENJEUX DE L'ETUDE**

Dans le cadre de la convention de partenariat avec le Conseil Général et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 13, un volet est consacré aux « Grands comptes » et s'inscrit dans un prévisionnel de recrutement dans les métiers de l'Artisanat à moyen et long terme.

Il nous a été demandé de constituer une étude poussée sur des métiers en tension qui nous permettent d'appréhender sur le territoire des Bouches-du-Rhône les difficultés rencontrées par les artisans en matière d'apprentissage, d'emploi et de formation.

Cette étude s'inscrit dans une volonté émise par la CMA 13 d'observer et d'analyser les entreprises artisanales afin de :

- Créer un observatoire des métiers,
- Constituer un outil de réflexion dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

L'objectif premier est d'analyser l'évolution de l'emploi dans le secteur de l'Artisanat sur le département des Bouches-du-Rhône afin, d'une part, anticiper les besoins en recrutement dans des métiers ciblés et d'autre part, mettre en place des actions pour répondre à ces besoins et d'observer l'évolution des secteurs en tension dans le cadre de cet « Observatoire des métiers ».

---

<sup>7</sup> Source : [www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org)

### **III. PRESENTATION DE L'ETUDE**

La réalisation de l'étude a été construite selon trois étapes :

- Une analyse documentaire,
- Des entretiens qualitatifs auprès de 66 entreprises qui ont permis de repérer un certain nombre de tendances et de formuler des hypothèses concernant les profils d'entreprises et les difficultés en matière d'emploi, de formation,
- Une enquête principalement téléphonique, sous la forme d'un questionnaire, auprès d'un échantillon représentatif de 301 entreprises, afin d'identifier les problématiques rencontrées sur le terrain.

Cette étude nous a amenés à poser dans un premier temps, une synthèse des données statistiques recueillies par le biais du questionnaire et ensuite de poser des axes de réflexion amenant à des solutions envisageables en matière d'emploi et de formation.

### **IV. LES METIERS ETUDIES**

#### **A. METIER DE LA MENUISERIE**

Le métier a évolué autour d'une large gamme d'outils, de machines et de matériaux adaptés à l'évolution du marché et des nouvelles technologies. Le bois n'est plus le seul matériau travaillé par le menuisier : place à l'aluminium et ses dérivés, au plastique à travers notamment le PVC, aux matériaux composites, au plexiglas, au verre...

L'évolution technique aidant, la menuiserie d'aujourd'hui combine travail traditionnel sur mesure et travail à partir d'éléments réalisés plus ou moins industriellement.

C'est notamment la raison pour laquelle la profession s'est scindée en deux grandes activités :

- Le menuisier en atelier qui va réaliser les pièces sur mesure en tenant compte de la disposition des lieux, selon les relevés effectués sur le chantier et la volonté du client. Il procède à la découpe avec l'aide de machines de plus en plus perfectionnées, dont certaines sont à commandes numériques, puis il effectue l'assemblage.
- Le menuisier poseur procède à la mise en place d'éléments de menuiserie fabriqués. Il peut lui arriver d'adapter les pièces en tenant compte des particularités des lieux. Dans ce cas, il fabrique lui-même des éléments complémentaires comme l'habillage d'éléments annexes ou plus anciens, les supports de l'ouvrage...

Dans les très petites entreprises, le menuisier va fabriquer et installer lui-même, voire acheter directement les matériaux et n'effectuer que la pose. Dans les structures plus importantes, il existe plusieurs postes de travail : en général, une équipe de menuisiers atelier et une de poseurs.

La part du marché de la rénovation a fortement augmenté par rapport à celle de la construction neuve. Les rapports avec la clientèle sont donc directs d'où l'importance du discours et de la présentation.

En cas de surcroît d'activité, beaucoup d'entreprises ont recours à la sous-traitance pour ne pas refuser des marchés et pour pallier également au manque d'ouvriers qualifiés. Une des difficultés réside également dans le fait que l'activité est très fluctuante. Il est difficile de faire des prévisions à long terme en matière de planification de chantier.

Cependant, les bons ouvriers ne connaissent que peu ou pas de précarité. Ils sont en général embauchés en CDI dès qu'ils ont fait leurs preuves.

Les entretiens que nous avons menés auprès des artisans, nous ont révélé que ce secteur présente plusieurs difficultés récurrentes :

- Un « turn-over » important dû au départ des salariés (démission, prise de poste dans des entreprises concurrentes, création d'entreprise...),
- Des difficultés pour recruter du personnel qualifié,
- Des conditions de travail difficiles : métier physique, travail en hauteur, port de charges lourdes...
- Un secteur qui n'a pas été suffisamment valorisé dans les années antérieures.

En contrepartie, le métier présente des aspects intéressants sur le volet emploi :

- Des offres d'emploi en pose principalement et en menuiserie atelier,
- Des salaires corrects qui évoluent en fonction de l'expérience,
- Un métier attrayant.

Nous avons fait remonter en amont de l'étude les besoins sur le terrain et l'état de tension notamment sur le secteur de la pose de menuiserie. A cet effet, des rencontres entre les structures d'insertion (POLE 13, le PLIE, Acta Vista), le centre AFPA La Treille, le Conseil Général 13 et la CMA 13, ont eu lieu afin d'examiner les possibilités de formation dans ce secteur.

A partir du cahier des charges du Conseil Général sur le dispositif MAE<sup>8</sup>, M. Boesch, chargé de direction et de formation de l'AFPA, a fait une proposition de formation sur une base de 15 semaines en alternance.

La CMA a travaillé en collaboration avec Mr RICARD, responsable de la section menuiserie de la CAPEB, pour la validation du contenu de formation.

## **B. METIER DE L'ELECTRICITE**

Le secteur de l'électricité est confronté à des difficultés de recrutement récurrentes. Cette affirmation est confirmée par le représentant de la section électricité de la CAPEB, M. VENAUT que nous avons rencontré dans le cadre d'un entretien sur la profession. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée dans nos bureaux de la CMA, il nous a présenté son propre parcours et son entreprise. Nous avons abordé les spécificités de la profession, les évolutions technologiques, la formation et l'emploi.

Nous avons ensuite rencontré des artisans sur le terrain pour avoir une vision complète du métier, recueillir des informations sur le fonctionnement de leur entreprise et comprendre les difficultés rencontrées en matière de formation et d'emploi.

Le métier d'électricien du bâtiment est en forte évolution. L'augmentation du taux d'équipement des particuliers, des entreprises et la complexification des installations assurent un bel avenir à la profession.

L'électricien travaille aujourd'hui dans des lieux très variés : habitations particulières, immeubles collectifs, bureaux, industries, chantiers neufs ou de rénovation... Il effectue des travaux de dépannage, de maintenance et de modification des installations électriques et de réseaux de liaisons de courants faibles. Il peut aussi désormais, assurer le câblage des liaisons informatiques ou de la téléphonie, installer et régler la vidéosurveillance, les systèmes d'alarme, la gestion du chauffage et de la climatisation...

---

<sup>8</sup> Mobilisation Action vers l'Emploi

Il faut noter une extension des activités vers le monde de la domotique, entendue comme l'ensemble des techniques et technologies permettant de superviser, d'automatiser, de programmer et de coordonner les tâches de confort, de sécurité, de maintenance et plus généralement de services dans l'habitat individuel ou collectif.

Pour exercer ce métier, de nombreuses qualités telles que méthode, rigueur, sens des responsabilités et habileté manuelle sont nécessaires. Des connaissances de base en dessin de bâtiment, électricité moyenne et basse tension et/ou courant faible, en matériel et normes électriques sont appréciées.

Les exigences du métier s'articulent autour de :

- L'autonomie dans le travail,
- Une bonne capacité d'analyse et de résolution des problèmes,
- La rigueur dans l'application des consignes de sécurité électriques,
- L'adaptation à de nouveaux matériels et technologies,
- Le travail en période d'astreinte pour assurer les dépannages urgents.

En raison de la complexité croissante des équipements, des connaissances en électronique sont de plus en plus demandées par les employeurs.

Par ailleurs, le métier requiert des compétences associées : tirage de câbles, pratique de base en plomberie, connaissance des automatismes, des appareils hydropneumatiques. Il s'ouvre également aux nouvelles technologies : énergies renouvelables, courants faibles, installation solaire photovoltaïque.

Sur les chantiers neufs, l'électricien doit coordonner ses activités avec tous les autres corps de métiers pour assurer le bon déroulement des travaux.

## **C. METIER DE LA PLOMBERIE**

Mr Bernard ROUX, Président de la section professionnelle plomberie de la CAPEB 13 nous a donné sa vision du métier et nous a présenté les difficultés que rencontraient les artisans dans son secteur.

C'est inévitablement une des professions les plus représentées dans le secteur du bâtiment. La conjoncture très favorable depuis 1998, "boostée" par la baisse du taux de TVA, n'est évidemment pas de nature à décourager ce mouvement.

De nos jours, l'utilisation du qualificatif de plombier n'est plus appropriée. En effet, l'usage du plomb étant désormais prohibé dans les tuyaux et les canalisations, le terme exact est celui d'installateur sanitaire.

Au-delà des clichés, son véritable travail consiste à installer les canalisations d'eau mais également celles de gaz et d'air comprimé, tant en milieu industriel que domestique.

Entre la rénovation de bâtiments anciens et la réalisation de nouvelles constructions, les chantiers ne manquent pas. Les installateurs sanitaires qui présentent une double compétence sont très appréciés : sanitaire, chauffage, avec des notions d'électricité.

Le métier implique force musculaire (déplacement d'objets lourds) et bonne condition physique. Il demande de la minutie et de la précision car les appareils et l'outillage sont souvent coûteux.

Travaillant seul, la plupart du temps, le professionnel doit être capable d'initiatives et savoir réfléchir pour adapter ses connaissances théoriques aux conditions particulières de chaque chantier.

Concernant la formation, le CAP ou le BEP sont exigés au minimum par les employeurs.

La spécialisation de chauffagiste utilise de nombreuses compétences du métier de plombier. Toutefois, une formation de thermicien fait de lui le spécialiste des techniques de chauffage et de climatisation.

La société d'aujourd'hui étant tournée vers la nécessité de faire des économies d'énergie et les préoccupations écologiques permettent de mettre en avant le rôle du monteur en installations thermiques. Par conséquent, il devient un acteur incontournable de la construction aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers. C'est aussi un métier où les possibilités d'évolution sont importantes.

Un dernier constat est à mener ; il semblerait qu'au vu des offres d'emploi concernant aussi bien les salariés que les apprentis, le métier de plombier ne soit plus réellement en tension, contrairement à celui de chauffagiste, dans lequel les offres d'emploi ont du mal à être pourvue de manière satisfaisante.

## **D. METIERS DE LA FINITION**

### **1. Le métier de peintre**

Dans ce métier, la qualité du travail est fondamentale et sera vite jugée par le client.

M. Benoît THIBAUDAU, président de la section Professionnelle Peinture de la CAPEB 13 et également secrétaire adjoint du bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône nous a présenté la profession en général.

Le peintre est un artisan relevant du second œuvre du bâtiment. Il intervient au stade final du chantier et applique la peinture au pinceau, au rouleau, à la brosse, au pistolet, sur des surfaces intérieures ou extérieures.

Avant de peindre, il doit préparer le support sur lequel il va intervenir : lessivages, rebouchages de trous. Ensuite, il réalise la pose d'enduits préparatoires de façon à ce que la surface soit parfaite. Puis, il applique le revêtement: peinture, laque, tissus, plastique, papier peint. C'est un métier qui favorise la polyvalence.

En effet, suivant les chantiers, le peintre peut être sollicité pour faire du carrelage, du plâtre, poser des vitres.

En hauteur ou à genoux, manipulation de brosses, de rouleaux, en extérieur ou à l'intérieur, exposition à des produits et des odeurs, ces différentes situations font que ce travail n'est pas accessible aux personnes ayant des problèmes de vertige, d'allergie, ou de dos.

C'est un des métiers du bâtiment où les femmes sont les plus représentées. Les employeurs disent apprécier leur soin, et leur sensibilité esthétique...

Les femmes n'hésitent plus à exercer leurs talents dans des professions du bâtiment, dans les métiers de la peinture, de la décoration et du plâtre...

Les Organisations Professionnelles, le réseau des CMA ainsi que le Ministère délégué à la cohésion sociale et à la parité, ont œuvré ensemble pour encourager et développer l'accès des femmes aux métiers du bâtiment.

Dans ce cadre, sont prévues :

- La sensibilisation du public féminin aux possibilités de carrière du bâtiment,
- L'information des chefs d'entreprise, via le réseau des Organisations Professionnelles, sur le potentiel représenté par la main d'oeuvre féminine.

En partenariat avec l'AFPA et M. BOINEAU de la CAPEB, nous avons travaillé à la mise en place d'une formation de peintre façadier financée par le Conseil général des Bouches du Rhône pour un public bénéficiaire du RMI.

## **2. Le métier de plaquiste**

De plus en plus d'entreprises dans le secteur de la peinture s'orientent vers une multi spécialisation de leur activité avec un champ de compétences élargi au métier de plaquiste. A ce jour, les entreprises manquent cruellement de personnel qualifié dans ce domaine. Il fait partie de ces emplois très recherchés. Face à cette pénurie, de nombreuses entreprises sont prêtes à intégrer des personnes en formation ou débutantes. Dans les prochaines années, les nombreux départs à la retraite renforceront cette opportunité.

Le plaquiste est l'ouvrier qui édifie des cloisons de doublage et de distribution en plaques de plâtre ou en cloisons préfabriquées. Il réalise, également, la pose d'éléments de plafonds sur ossatures, apparentes ou non, ainsi que des corniches ou autres motifs décoratifs préfabriqués. Il participe à l'isolation phonique et thermique des locaux et réalise les finitions (traitements des joints). Une grande partie des tâches s'effectue donc en hauteur, sur escabeaux, échelles, voire échafaudages. Les manipulations de charges lourdes, imposantes sont fréquentes et nécessitent de respecter strictement des règles de sécurité (port de chaussures de protection, de casque...).

Une formation a été mise en place par l'AFPA pour former des personnes en insertion sur le métier d'aide plaquiste. M. CARREGA de la CAPEB a été associé afin de valider les modules de formation.

## **E. METIERS DE LA BOULANGERIE ET DE LA PÂTISSERIE**

Dans un premier temps, nous avons rencontré les principaux représentants des organisations professionnelles :

- Mr Guillaume MANFREDI- Président du Nouveau Syndicat des Artisans Boulangers-Pâtisseries Midi- Méditerranée et vice-président de la CMA13,
- Mr Claude LEONARD – Président du Syndicat Patrons Pâtisseries, Confiseurs, Chocolatiers, Glaciers et Boulangers Pâtisseries des B.D.R. et élu à la CMA13,
- Mr Désiré DELUY – Président de l'Union Départementale des Syndicats des Maître Artisans Boulangers et Boulangers-Pâtisseries des Bouches-du-Rhône.

### **1. Le métier de boulanger**

Le métier de boulanger est perçu comme un métier noble, il est très ancré dans notre paysage culturel. Tout l'art du boulanger est de savoir conduire la fermentation et la cuisson du pain. Il doit avoir une connaissance parfaite des matières premières, ainsi que le « tour de main » pour fabriquer du bon pain.

Malgré l'introduction de ces nouvelles techniques qui facilitent le travail, la profession connaît une crise des vocations.

Nos entretiens avec les artisans boulangers ont fait ressortir les principales contraintes du métier :

- Il faut se lever tôt le matin, travailler le week-end et pendant les fêtes,
- Le travail s'effectue en station debout,
- Il faut pouvoir supporter la chaleur et l'humidité,
- Les salaires ne sont pas très élevés en début de carrière.

Depuis des années, la profession rencontre de grandes difficultés pour recruter du personnel qualifié. Les mêmes difficultés commencent à se faire sentir pour trouver des repreneurs. Pourtant, la profession offre de belles opportunités en terme d'emploi. Avec son CAP et quelques années d'expérience, il est possible de reprendre une entreprise ou d'ouvrir sa propre boulangerie.

Parallèlement aux évolutions techniques du métier qui ont marqué le métier ces dernières décennies, il faut noter un changement avec l'arrivée en masse des franchises dans ce secteur d'activité et des grandes surfaces qui représentent une concurrence féroce pour les artisans. Ces derniers ont du redoubler d'efforts pour se démarquer des produits standardisés et fidéliser leur clientèle.

En partenariat avec POLE EMPLOI les Caillols et le Conseil Général des Bouches du Rhône, le Nouveau syndicat des boulangers et la CMA 13, une formation de boulangers pour demandeurs d'emploi a été pilotée par le GRETA-Lycée Hôtelier de Bonneveine. Une deuxième édition de cette formation s'est déroulée en 2008/2009.

## **2. Le métier de pâtissier**

La pâtisserie, c'est l'art de confectionner des gâteaux de toutes sortes, des petits fours, des crèmes et des pièces montées. Mais le pâtissier peut être également chocolatier et exercer ses dons jusque dans la glacerie. Enfin, il est également traiteur, s'il prépare des quiches, des pizzas, des canapés...en résumé s'il s'ouvre à la cuisine en général.

D'après les professionnels que nous avons rencontrés, la pâtisserie offre de belles opportunités de carrière mais il y a beaucoup moins d'établissements depuis ces vingt dernières années. Les artisans sont aussi vivement concurrencés par les pâtisseries industrielles et autres enseignes adeptes des kits de pâtisseries standardisés et de « prêt à garnir ».

Ceux qui ont su développer leur activité autour de la chocolaterie ou sur le volet traiteur, ont pu maintenir leur affaire. En tout état de cause, cela s'est fait au profit de la qualité des produits et la créativité du pâtissier.

## **F. LES METIERS DE BOUCHER ET DE CHARCUTIER/TRAITEUR**

Les représentants du CGAD et également élus à la CMA13 , Mr Patrick BONNET et Mr Jean-Pierre TARDIF ont accepté de nous rencontrer pour échanger sur leurs métiers et leurs spécificités.

### **1. Le Boucher traditionnel**

Il appartient aux métiers de bouche. L'acquisition de ce savoir-faire unique et incomparable commence, le plus souvent, au cours d'un apprentissage débouchant sur un vrai métier pour la vie.

La boucherie est une des professions de la filière Viande qui comprend un ensemble d'activités allant de la prise en charge de l'animal vivant chez l'éleveur, jusqu'à la vente de morceaux préparés et parfois cuisinés.

Le métier de boucher a beaucoup évolué notamment avec l'avènement de la machine frigorifique au siècle dernier. La généralisation de l'utilisation du froid puis la mise au point de nouveaux matériaux de conditionnement ont modifié considérablement les méthodes de travail.

Ce métier a également changé avec le développement des produits prêts à consommer. L'accent est mis sur la présentation, la vente, l'animation commerciale auxquelles s'ajoute l'application permanente des normes d'hygiène et de traçabilité.

Grâce à un pluri-partenariat, POLE EMPLOI, Conseil général et CMA13, le CFA Corot a accueilli une formation de boucher pour adultes demandeur d'emploi qui s'est terminée en juin 2009.

## **2. Le charcutier-traiteur**

Il s'apparente sur certains points au métier de cuisinier. Le professionnel doit maîtriser les méthodes de conservation et l'art culinaire dans son ensemble. Il prépare, vend de la viande fraîche de porc, de la charcuterie (jambons, saucisses, boudins, pâtes, terrines...) ainsi que des produits à base de volaille, de gibier, de poisson.

Il assure également le commerce de plats cuisinés chauds ou froids et peut réaliser sur commande, des buffets, des cocktails ou des réceptions.

Mais de l'avis général des artisans rencontrés, ces professions ont souffert et souffrent encore aujourd'hui d'une mauvaise image de marque. Dans les années précédentes, ces deux métiers n'ont pas été valorisés. La situation évolue mais très lentement. La profession rencontre encore beaucoup de difficultés à attirer les jeunes.

Nos entretiens avec les artisans ont fait ressortir les principales contraintes de ces métiers :

- Une partie du travail se fait en chambre froide,
- Il faut souvent porter des charges lourdes,
- L'utilisation d'outils tranchants exige une grande dextérité et une attention soutenue,
- La manipulation de produits crus exige le strict respect des règles d'hygiène,
- Le boucher et le charcutier traiteur commencent tôt le matin, travaillent le samedi, le dimanche matin et certains jours fériés.

Depuis plusieurs années, ces professions connaissent une réelle crise des vocations, et rencontrent de réelles difficultés pour recruter du personnel qualifié.

Il est à noter que la concurrence directe exercée par les grandes surfaces et la vente des produits « sous vide » portent préjudice aux artisans. De plus, depuis une vingtaine d'années, des crises alimentaires successives ont alarmé les consommateurs : la crise de la « vache folle » dans les années 90, la fièvre aphteuse en 2001, la canicule en 2003... Les artisans ont payé lourdement ces périodes de crise et la perte de confiance des consommateurs. Par conséquent, les pouvoirs publics ont mis en place de nouveaux contrôles de la sécurité alimentaire.

Les artisans qui ont réussi à sortir de ces périodes de crises ont dû diversifier leur activité, faire place à l'imagination et à l'innovation permettant une personnalisation du travail. Ils se sont adaptés à la demande des clients, et aujourd'hui de nombreuses boucheries vendent des plats préparés. Les artisans apportent des conseils personnalisés à leurs clients, les rassurent en leur expliquant l'origine de la viande et garantissent la qualité des produits vendus.

## **G. METIERS DE LA MECANIQUE ET DE LA CARROSSERIE**

Dans le secteur de mécanique et de la carrosserie, nous avons rencontré M. BOERO, Président du Syndicat des artisans réparateurs de l'Automobile (FNAA) et M. ROUBAUD, afin de mieux appréhender le fonctionnement des entreprises et leurs réflexions en matière d'emploi et de formation.

L'automobile est un secteur en mutation marqué par quatre grandes évolutions :

- **Réglementation** : promotion des multi-marques, séparation de la vente et de l'après-vente, fin du monopole des constructeurs sur la pièce d'origine,
- **Economie** : développement et consolidation des groupes, adaptation des entreprises artisanales, développement des réseaux franchisés ou non,
- **Technologie** : généralisation des systèmes électroniques et informatiques sur les véhicules, complexification de la phase de diagnostic, fiabilité croissante des équipements qui induit un recentrage des activités sur l'entretien,
- **Social** : redéfinition des qualifications professionnelles (Répertoire National des qualifications des services de l'Automobile), détermination d'une politique active de formation.

Avec les innovations, l'électronique représente plus de 20% du prix d'un véhicule. Le secteur automobile a donc besoin de professionnels de plus en plus qualifiés.

Le mécanicien de maintenance automobile réalise l'entretien courant des véhicules. Il effectue les contrôles, les vidanges du moteur... Il vérifie, mesure et règle les ensembles mécaniques ou électriques. Il intervient sur la mise au point des moteurs, la climatisation, les systèmes électroniques embarqués et effectue toute réparation nécessaire à la bonne marche du véhicule.

Les compétences nécessaires pour exercer ce métier sont:

- Une bonne habileté manuelle et le goût de la mécanique,
- Des qualités d'observation pour déceler les pannes,
- De la conscience professionnelle et le sens des responsabilités,
- Un bon contact avec la clientèle.

Après une période d'expansion, il y a actuellement une crise dans le secteur automobile. L'amélioration de la sécurité routière ainsi que la meilleure conception des véhicules font chuter le nombre de réparations dues à des accidents, ce qui affecte l'activité des carrossiers.

Il faut noter un déclin des garages traditionnels, bien qu'ils soient encore prépondérants et une forte diminution du nombre des carrossiers. Néanmoins, les garages profitent des obligations du contrôle technique qui concerne 7 millions de véhicules par an (obligation de contrôle mais aussi de réparation pour les véhicules en mauvais état).

La partie commerciale devient de plus en plus indispensable pour assurer l'équilibre. Pour le personnel d'atelier, il est impératif que les réparateurs soient conscients de la nécessaire adaptation dont ils auront à faire preuve durant leur carrière. Par conséquent, le réparateur automobile devra, tout au long de sa vie professionnelle, suivre des stages de formation continue.

## **H. METIER DE LA COIFFURE**

Afin de mieux appréhender les subtilités des métiers de la coiffure, nous avons rencontré M. André BENDANO, président de l'Union Régionale Coiffure PACA et de l'Union Départementale de la Coiffure 13. Maître Artisan en son métier, impliqué dans la profession depuis 40 ans et passionné, il nous a exposé les conditions d'exercice de la profession et les problématiques rencontrées généralement dans son secteur d'activité. Nous avons également contacté M. Michel CASTA directeur de l'Union Régionale de la Coiffure, pour évoquer avec lui le métier.

La coiffure est un métier en pleine mutation dans ses contenus et ses pratiques notamment en raison du développement des soins à la personne.

L'innovation, les nouvelles technologies, les tendances de la mode, sont des éléments indispensables à prendre en compte dans ce métier. Il faut savoir innover et anticiper pour satisfaire les désirs d'une clientèle en constante évolution.

Le coiffeur assure l'ensemble des soins esthétiques et hygiéniques de la chevelure. Aux soins courants comme le shampoing, la coupe et le brushing s'ajoutent le traitement du cuir chevelu, la permanente, la couleur.

Les clients ne « confiant pas leur tête à n'importe qui », le professionnel doit être apte à les « rassurer et les dorloter ». Ainsi, le coiffeur doit faire preuve d'importantes qualités de conseil et d'écoute. Outre le contact facile, le métier exige de faire preuve de patience et de calme vis-à-vis de la clientèle pour la satisfaire et la fidéliser.

Les qualités indispensables à l'exercice du métier de coiffeur sont :

- Une habileté manuelle : c'est un travail de précision,
- Une aptitude physique qui autorise une station debout prolongée (problème circulatoire ou de colonne vertébrale). Certaines contre-indications allergiques peuvent aussi se manifester,
- Un goût prononcé pour le contact avec la clientèle,
- Une présentation irréprochable tant corporelle que vestimentaire,
- Un regard artistique : le goût, l'imagination, la notion de « beauté » sont très appréciés dans cette profession. La recherche de l'harmonie est indispensable à travers les volumes et les couleurs. Mais il faut du temps et de la pratique pour trouver ces équilibres.

Les principaux débouchés s'articulent autour de plusieurs pistes. Les salons franchisés ou non emploient généralement 1 à 5 coiffeurs. Parallèlement, la coiffure à domicile prend de l'ampleur pour des raisons pratiques de souplesse d'horaires notamment. De même, les entreprises spécialisées dans la distribution de produits capillaires recrutent des coiffeurs très expérimentés pour représenter la marque et assurer des formations professionnelles concomitantes.

Dans ce métier, on compte 85% de femmes et plus de 40% de salariés de moins de 30 ans. L'apprentissage et les contrats de professionnalisation constituent une part importante dans l'accès à l'emploi. Le CAP et le BP restent des diplômes de référence pour exercer le métier et plus tard, devenir artisan et posséder sa propre entreprise.

## **V. CONCLUSION**

### **A. Une synthèse des données recueillies**

L'objectif de cette étude s'est articulé autour de deux pôles :

- Créer un Observatoire des métiers,
- Constituer un outil de réflexion dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Nous vous présentons dans cette conclusion les résultats stratégiques de cette étude sur les métiers en tension.

#### **1. Les entreprises :**

- **40.3%** de ces entreprises ont plus de 10 ans d'existence,
- **46.7%** ont entre 0 et 1 salariés,
- **59.2%** n'ont pas d'apprentis,
- la tranche d'âge moyenne des salariés se situe entre 36 et 45 ans pour **49.5%** des entreprises questionnées,
- pour **73.1%** des artisans, la formation des salariés se situe sur un niveau V (CAP/BEP).

#### **2. Les recrutements :**

- **58,1%** des entreprises ne prévoient pas de recruter,
- **154** potentiels d'offres à court et moyen termes,
- **42,7%** des entreprises recrutent en raison d'un accroissement d'activité,
- **54%** ont entamé des démarches de recrutement,
- L'ANPE est le partenaire des démarches de recherche de salarié le plus cité et utilisé,
- **16,3%** des entreprises évoquent le manque de candidat comme première difficulté rencontrée,
- **73.1%** des entreprises ayant entamé des démarches ont mis en place des solutions en attendant la finalisation du recrutement, parmi lesquelles on retrouve en première position les heures supplémentaires,
- Les relations avec les professionnels de l'emploi sont jugées majoritairement peu satisfaisantes à **47.2%**,
- **72%** des entreprises disent n'avoir pas de besoin de formation, les **28%** restant se positionnent sur des formations techniques (69,1%).

### **B. Perspectives et réflexions**

Comme nous le confirment les chiffres, le monde de l'Artisanat représente une manne de recrutement importante. Depuis la création du Service emploi de la Chambre de métiers et de l'artisanat 13, nous faisons émerger plus de 300 offres d'emploi chaque année.

Dans ces métiers en tension, la difficulté essentielle réside dans le fait qu'il n'y a pas de corrélation entre l'offre et la demande. Par conséquent, les entreprises n'arrivent pas à embaucher et de ce fait sont bloquées dans leur développement ou simplement dans leur fonctionnement.

Certains secteurs de l'artisanat souffrent d'une dévalorisation des métiers, liée aux conditions de travail et à la structure de l'entreprise. Une réflexion en amont sur les solutions à envisager doit être menée et accompagnée d'action de communication vers la population des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Cette étude conçue à titre « d'observatoire des métiers » nous a permis :

- D'améliorer au quotidien l'accompagnement de l'artisan dans ses démarches de recrutement à travers la définition du profil recherché et la circulation de l'offre d'emploi dans le réseau des partenaires. A cet effet, nous assurons une interface entre le monde artisanal et les structures d'accompagnement à l'emploi,
- De participer à la prise de conscience de l'évolution sensible des métiers depuis ces vingt dernières années et de prélever des informations sur le terrain sur la pratique des métiers,
- De mener à bien la réalisation de certains projets et de confirmer l'intérêt de mettre en place des modules de formation, en phase avec les besoins réels des entreprises artisanales ; ceci dans le but de réduire l'inadéquation entre les compétences demandées et les profils proposés.

Pour toutes ces raisons, il nous semble indispensable de poursuivre cet Observatoire des Métiers à travers une « veille » et de continuer à étudier d'autres secteurs non encore explorés susceptibles de rencontrer des difficultés et des bouleversements dans les années à venir.

### **C. Impact de « la crise »**

A l'image de notre économie nationale, l'artisanat est en perte de vitesse, bien que touché plus tardivement que les autres secteurs. En effet, malgré la croissance ralentie de la fin de l'année 2008, le premier trimestre 2009 marque une réelle dégradation<sup>9</sup> et une prise de conscience des artisans de la conjoncture. Il semblerait que plus d'un tiers des artisans envisageraient de reporter ou réduire leurs embauches initialement prévues au printemps 2009.

Parallèlement, le nouveau statut d'auto entrepreneur séduit un peu trop vite les candidats à la création d'entreprise sans qu'il y ait réellement une prise de conscience des difficultés à venir en matière d'accompagnement notamment.

Dans l'idée d'optimiser l'accompagnement et le conseil aux entreprises artisanales, la Chambre de métiers et de l'Artisanat 13 a choisi de développer les services de proximité. Pour les accompagner, différentes actions et outils ont été mis en place : des bases de données communes et mutualisées dans le cadre d'une GRC<sup>10</sup>, un catalogue produit actualisé régulièrement, des référentiels métiers<sup>11</sup> personnalisés, des visites entreprises et des diagnostics.

---

<sup>9</sup> Dossier de presse UPA, enquête avril 2009.

<sup>10</sup> Gestion des relations client

<sup>11</sup> COMAFOA